

Les mâts de mesure des vents se sont envolés

29.10.2025 Thomas Le Meur

Mercredi matin, un hélicoptère est venu enlever les trois mâts de mesure de vent implantés il y a 18 mois à la Haute-Borne et à Pleigne.

Un an et cinq mois après leur installation, les trois mâts de mesure des vents – le plus haut de 99,5 m planté à 300 m de la ferme de la Haute-Borne, et les deux autres de 70 m situés dans un pâturage au sud de Pleigne et dans la forêt du Plain de la Chaive, le point culminant de Delémont – sont repartis comme ils étaient arrivés: par hélicoptère.

L'opération a été promptement menée mercredi matin par une équipe d'une dizaine d'hommes à l'organisation aussi millimétrée que les manœuvres de l'aéronef. Segment par segment, les poutrelles ont été soulevées avec leurs amarres pour être doucement déposés à côté de la ferme-auberge. Les mâts avaient été préalablement dépouillés de toute leur instrumentation, anémomètres et girouettes pour mesurer les vents à différentes hauteurs. Elles étaient complétées par, au pied de la structure, un appareil nommé lidar qui envoie un rayon laser permettant d'estimer la vitesse des vents jusqu'à une altitude de 200 m.

Vent et volants scrutés à la loupe

"Toutes ces données vont être analysées, corrélées et extrapolées avec les données de MétéoSuisse depuis 30 ans, afin de bien estimer la ressource vent", explique Guillaume Favre de Thierrens, chef de projet d'Ennova SA, filiale des Services industriels de Genève (SIG), qui financent intégralement l'étude, dans laquelle 5,5 millions de francs ont été investis. Pas un centime jurassien n'a été dépensé.

Une grande attention a été portée à l'impact sur la faune. Dix capteurs d'ultrasons ont permis de scruter le comportement des chauves-souris, dont les 32 espèces indigènes sont protégées. Pendant vingt jours, des ornithologues ont observé les oiseaux, sédentaires comme migrateurs, afin d'identifier leurs couloirs de circulation et de migration et de limiter les risques d'impacts.

Une autre étude d'impact va s'intéresser cet automne au sol. Des hydrogéologues vont effectuer des traçages pour déterminer l'écoulement de l'eau en sous-sol, tandis que des naturalistes se pencheront sur les amphibiens et les reptiles. Enfin, à la demande du canton, le calendrier des travaux sera soigneusement établi pour ne pas gêner le calendrier agricole.

Mais c'est encore de la musique d'avenir. La prochaine étape sera l'organisation en mai 2026 de tables rondes conviant associations et particuliers. Puis Ennova SA déposera son dossier à l'été 2027, pour une mise à l'enquête en 2029. Et si le vent souffle dans le dos du projet, le plan spécial pourrait voir le jour en 2032, augure Guillaume Favre de Thierrens.

Les mâts, pas des aimants à foudre

Le dimanche 15 juin, la foudre a provoqué un début d'incendie dans la ferme du Grand Brunchenal, distante d'environ 400 m du grand mât de la Haute-Borne. L'éclair est tombé sur un poteau téléphonique et a suivi la ligne jusqu'à la maison.

La présence de ces pointes métalliques taquinant le ciel attire-t-elle la foudre ici plus qu'ailleurs? Frédéric Glassey, directeur de la météorologie chez Meteonews, répond: "Les objets les plus en hauteur ont indéniablement une propension à capter la foudre. Mais ça reste aléatoire: si elle tombait toujours sur les paratonnerres, qui sont là pour ça, ça se saurait. Les impacts sont bien répartis sur le territoire, on n'en recense pas plus là où il y a des mâts ou des éoliennes." Et en 18 mois, les mâts de la Haute-Borne n'ont pas eu à souffrir de la foudre.



L'hélicoptère a démonté morceau par morceau les mâts de mesures. © BIST/Jonas Lüthi













